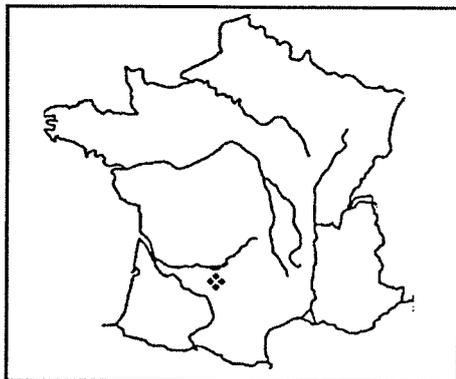


LE DEPOT DE BRONZE D'ESPEDAILLAC (LOT), Nouvelles Données.

J. Gascó *



Résumé. Des objets inédits de l'unique dépôt de bronze du Lot, à Espédailiac, sont présentés. Ils datent de la fin de l'Age du bronze. L'hypothèse d'une ceinture regroupant l'ensemble des pièces est avancée.

Abstract. Some objects of the only bronze hoard of departement of Lot are presented. They date from late bronze age. The hypothesis of a waist-band joining all the bronze trinkets is proposed.

Resumen. Son estudios algunos objetos del unico deposito de bronzes del departamento del Lot. Estan del bronce final. Una hipotesis de cinturón reagrupando todas las piezas esta suponienda.

Dans le cadre d'un travail d'inventaire et de collecte d'informations sur la doline et la grotte de Roucadour à Thémines (Lot) avec la collaboration de G. Fau, nous avons pris contact avec le spéléo-club de Saint-Céré. Son président nous a communiqué une collection de pièces en bronze. Conservée à Saint-Céré, elle est constituée de quelques pièces, parfois numérotées et étiquetées, qui laissent supposer un ensemble plus important. Il faut regretter que le cahier d'inventaire de cette collection, sans doute dispersée, ait disparu. Des mesures de protection s'avèrent à l'évidence indispensables lorsqu'en moins de trente ans une telle situation s'installe. Nos remerciements s'adressent à tous les membres de cette association et tout particulièrement à J.-C. Eyma, son Président, qui nous a confié ce matériel.

Parmi ces objets une seule pièce provient de la grotte de Roucadour (Thémines, Lot) et a été publiée uniquement sous forme photographique par J. Arnal, J.-L. Couchard et M. Lorblanchet en 1969 (une tige perforée fragment de bracelet). M. Lorblanchet était à l'époque membre du spéléo-club. Cette pièce largement courbée est perforée. Elle pourrait appartenir à un bracelet composite du bronze final III b ou du premier âge du fer. (Figure 1 n° 5). Cette pièce provient de la grotte de Roucadour, galerie principale ; elle est

simplement figurée Lamina VI n°15 dans la publication "Archivo de Prehistoria Levantina" par une photographie (Arnal et alii 1969).

Certaines autres pièces sont inédites. Elles proviennent après enquête du dépôt de bronze d'Espédailiac, également publié en partie par M. Lorblanchet (Lorblanchet 1965). Cet article auquel le lecteur se reportera est illustré par une planche de 12 pièces seulement pour 212 objets décrits (tableaux 1). En présentant ce texte nous souhaitons publier des documents inédits et les replacer dans un contexte désormais mieux connu en Quercy.

Tableau 1. Inventaire du dépôt d'Espédailiac, d'après M. Lorblanchet.

Anneaux	159
Disque à tenon	1
Boutons à mamelon	30
Boutons à mamelon décorés	5
Bouton en calotte	1
Bouton en calotte décoré	1
Gros bouton	1
Boutons en noeud de papillon	9
Appliques à griffes	4
Agrafe de ceinturon	1

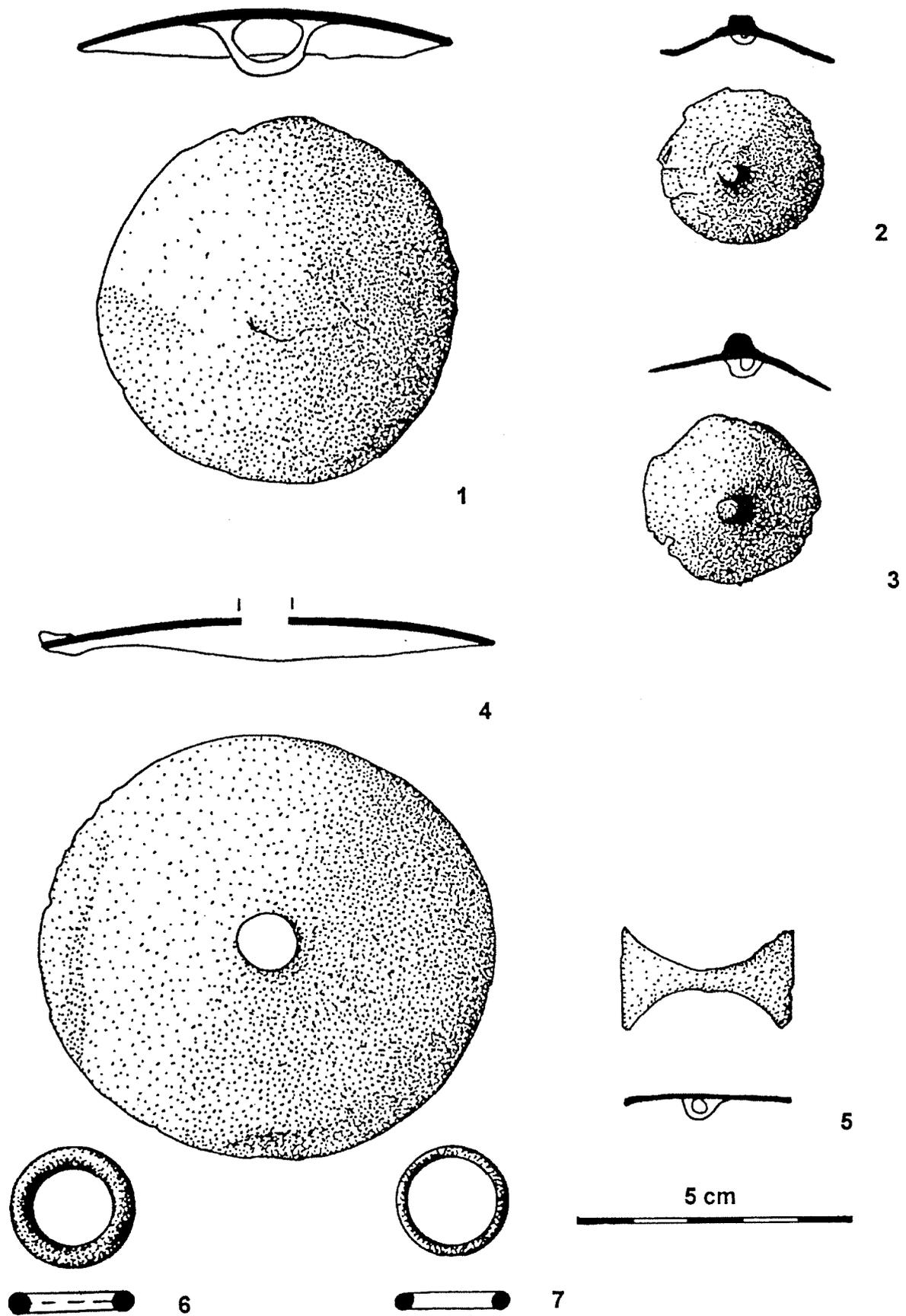


Fig. 1. Quelques objets du dépôt d'Espédaillac (Lot). 1. Phalère. 2 et 3. Boutons à bélière. 4. Disque perforé et/ou à tenon. 5. Bouton en noeud de papillon. 6 et 7. Anneaux simples.

Le mobilier conservé à Saint-Céré provenant du dépôt d'Espédaillac comporte un bouton à bélière en noeud papillon, trois appliques circulaires à bélières dont deux à bossettes, un disque à perforation centrale, deux anneaux, et une applique à griffes. C'est en Octobre 1963 que M. Firmin Pagès cultivateur fit la découverte de ce dépôt au

Pouget, commune d'Espédaillac. Les lieux et circonstances de la découverte sont bien développés dans le premier article concernant cette découverte auquel nous renvoyons le lecteur (Lorblanchet 1965). L'action de M. A. Peuchmaurel qui encouragea M. Pagès à conserver toutes les pièces, anneaux compris, fut alors décisive.

I - DESCRIPTION DES OBJETS CONSERVÉS À SAINT-CÉRÉ

- *Un bouton à bélière en noeud papillon (fig. 1 n° 8).*

Cette pièce mesure 31 mm avec des ailes de 18 mm de largeur maximale. Les courbes concaves du bouton proviennent de cercles de 33 mm de diamètre.

De telles pièces sont connues en de rares exemplaires. Au lac du Bourget comme à Auvernier en Suisse ou à Larnaud (Jura) elles sont aussi placées au II-IIIa, dans les dépôts d'objets de l'extrême fin de l'âge du bronze en France à la phase III a ou III b. C'est le cas au Fort Harrouard (Sorrel-Moussel, Eure-et-Loir), dans le dépôt des Chatelliers (Riquet, Indre-et-Loire), d'Amboise avec 15 exemplaires dans un contexte mobilier aux fortes influences alpines, de Villar-d'arène (Hautes-alpes), etc. L'exemplaire présenté appartient à un ensemble de 9 pièces dont un seul est figuré par M. Lorblanchet (p.117). Ce dernier objet serait différent. On connaît de telles parures également à la grotte de la Clapade à Millau (Aveyron) et à Sargel à Saint-Rome-de-Cernon (Aveyron). Les deux exemplaires de la grotte de Rouffignac (Dordogne) (Barrière 1974, 1975), datés du bronze final III a, sont également très proches. Enfin il est possible qu'un fragment de tôle du dépôt de Vénat à Saint-Yriex (Charente) en soit aussi un morceau résiduel, l'hypothèse n'étant cependant pas avancée lors de sa publication.

Il est envisageable comme l'avait proposé M. Lorblanchet en 1965 que ces boutons particuliers aient constitué, lors du moulage en série de parures, des pièces particulières, séparant deux appliques

circulaires à bélières ; mais elles ont été aussi utilisées comme appliques décoratives à bélière.

- *Deux appliques circulaires à bossettes (fig. 1 n°2, 3)*

Ces deux pièces de 30 à 32 mm de diamètre ont une bossette centrale marquée et une bélière discrète. Dans le dépôt d'Espédaillac il en existerait 35 exemplaires de dimensions comparables. Elles appartiennent probablement à l'âge du bronze final III a ou III b périodes où ces appliques sont les plus fréquentes. C'est le cas régionalement des exemplaires des dépôts de La Croix à Terrasson (Dordogne), du trésor de Carnac (Saint-Chély-du-Tarn, Aveyron), de celui de Vénat, ou encore des grottes de Rouffignac (8 exemplaires), de la Fontanguillère (2 pièces), etc.

Cependant les boutons à bélière sont connus dès la phase moyenne (bronze final II) du bronze final en milieu atlantique (Saint-Briec-des-Iffs) comme en Quercy (Grotte du Noyer à Esclauzels) et peuvent être contemporains de ceux qui apparaissent dans l'Est de la France à la même période.

- *une applique circulaire ou phalère à bélière (fig. 1 n°1)*

Son diamètre atteint 65 à 69 mm. Elle possède une bélière largement dégagée du disque concave. Ce type de pièce, surtout lorsque ses bords sont retournés à l'intérieur, est fréquemment rattaché à l'harnachement des chevaux. En Bretagne, on connaît ce type de pièce dès le bronze final II (Saint-Briec-

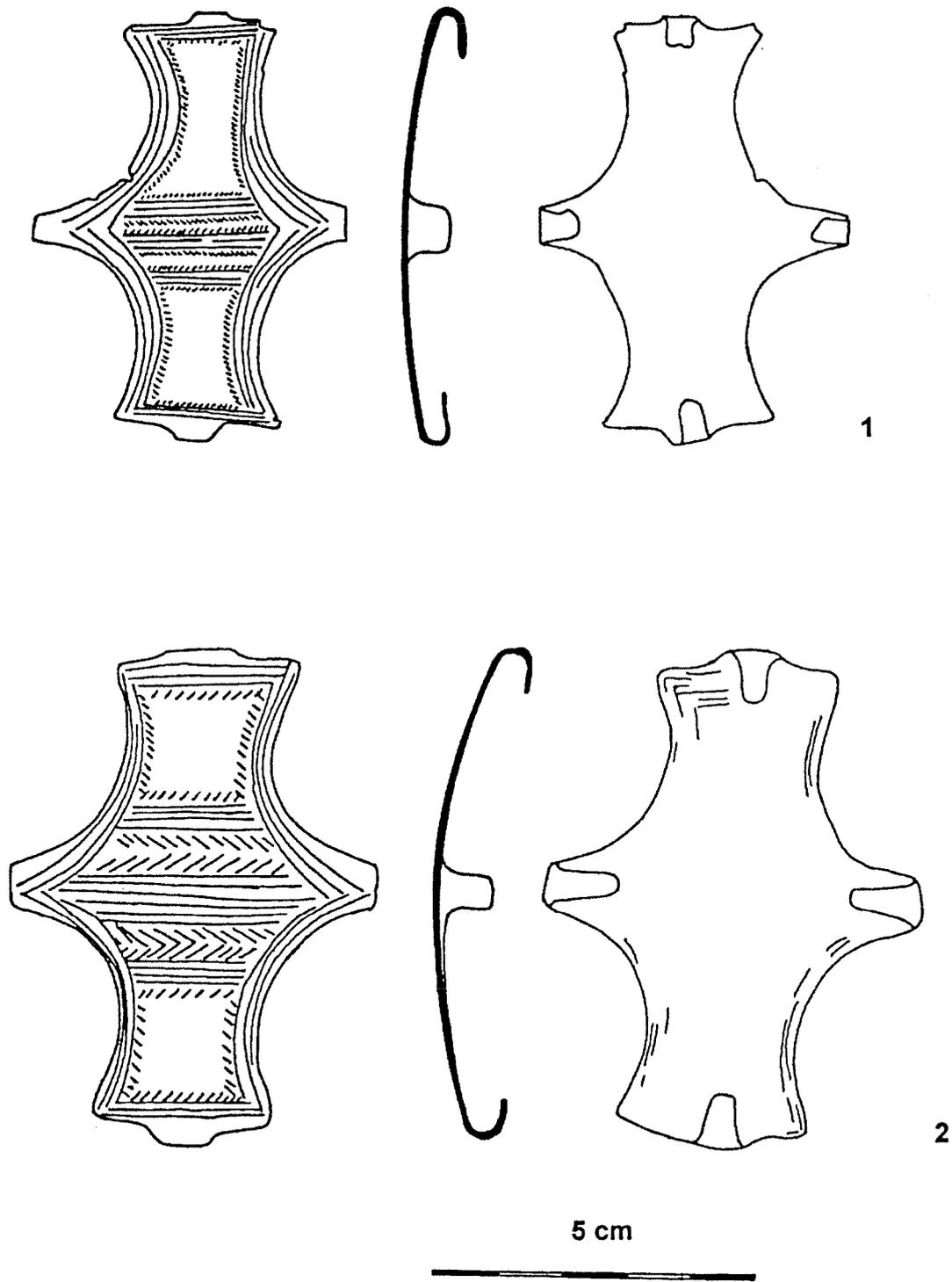


Fig. 2. Deux des quatre appliques à griffes du dépôt d'Espédaillac (Lot) : la première est inédite, la seconde est figurée après mise à l'échelle de la publication de M. Lorblanchet en 1965.

des-Iffs), mais il persiste et se répand plus largement au cours du bronze final III a et III b (dépôt de la Croix à Terrasson, Dordogne ; Dépôt launacien du Peyré à Sabarat en Ariège). Il pourrait s'agir du gros bouton en calotte de 70 mm de diamètre figuré par M. Lorblanchet qui est très comparable à cette pièce, malgré une bélière plus aplatie.

- *un disque perforé ou disque à tenon (fig. 1 n°4)*

Cette pièce circulaire de 80 à 82 mm de diamètre est percée d'un cercle de 11 mm de diamètre. Elle est figurée par M. Lorblanchet. Ce type de grande applique circulaire en calotte présente une perforation centrale destinée à recevoir un tenon cylindrique de fixation.

On en signale dans les dépôts de type Vénat où elles sont classées dans les pièces destinées à assembler ou à décorer des caisses de char en référence à leur découverte avec des pièces de bois dans le tumulus de Wehringen (Bad Homburg, Allemagne). D'autres usages ne peuvent être exclus.

- *Une agrafe décorée (fig. 2 n°1)*

Cette pièce finement décorée porte quatre griffes. Ses dimensions maximales sont de 69 mm pour 48 mm avec quatre larges coches de 30 à 34 mm de diamètre.

Son décor finement tracé est réalisé de trois incisions linéaires parallèles au bord de la pièce, un de ses côtés en comportant quatre. Elles sont là irrégulières et dans une portion de la languette formant une griffe, les traits sont mal ajustés avec des reprises d'incisions. Des séquences de traits fins obliques formant deux encadrements latéraux accompagnent la bordure jusqu'à la partie centrale de la plaque. Le motif central n'est pas symétrique avec une composition de trois groupes de trois traits verticaux séparés de deux compositions de fines incisions obliques en chevrons, l'une large, l'autre étroite. La gravure des traits incisés de bordure montre dans le creux du

tracé des encoches d'outils très fines.

Cette pièce est très proche du seul exemplaire du dépôt d'Espédaillac publié jusqu'alors, et qui en comptait quatre. Ce dernier est selon l'échelle du dessin, de taille légèrement plus grande : 80 mm sur 59 mm. Son décor très proche dans la composition est cependant différent au centre avec latéralement une composition de quatre traits verticaux, de six au centre et de deux alignements de chevrons aux traits allongés intercalés. (Figure 2 n°2)

La très forte parenté entre les deux objets figurés et les quatre découverts peut indiquer que l'atelier de fabrication de ces pièces est le même comme l'indiquait notre collègue M. Lorblanchet. Contrairement à ce que certains pouvaient penser, il s'agit bien d'une des agrafes non figurées du dépôt d'Espédaillac, et jusqu'alors inédite, et non d'une pièce provenant de Viellefoxy à Leyme (Lot).

Ce type d'agrafe a été rapproché par M. Lorblanchet d'un exemplaire du dépôt de Petit-Villate (Neuvy-sur-Barangeon, Cher) de la fin de l'Âge du bronze III ou de la transition avec l'Âge du fer dont G. Cordier vient d'étudier le mobilier. Il s'agirait en l'occurrence d'une applique rectangulaire à 8 griffes (Cordier 1996 fig. 17 n° 4) et peu décorée. D'autres pièces plus petites, parfois à une seule échancrure et quatre griffes (Cordier, fig. 17, n° 8) sont assez comparables, comme les exemplaires simples de Chézenas (Audouze 1976 fig. 8, n° 10 et 22). L'originalité des exemplaires d'Espédaillac à quatre griffes reste cependant très forte et ne trouve pas de comparaisons typologiques sinon fonctionnelles.

Jusqu'alors, le dépôt d'Espédaillac était considéré comme un assemblage de petites parures diverses, des pièces de récupération parfois abimées et destinées à la fonte : éléments d'harnachement ou de vêtements, etc... Mais il est possible que le dépôt d'Espédaillac ait été constitué au moins d'une riche ceinture associant quatre appliques

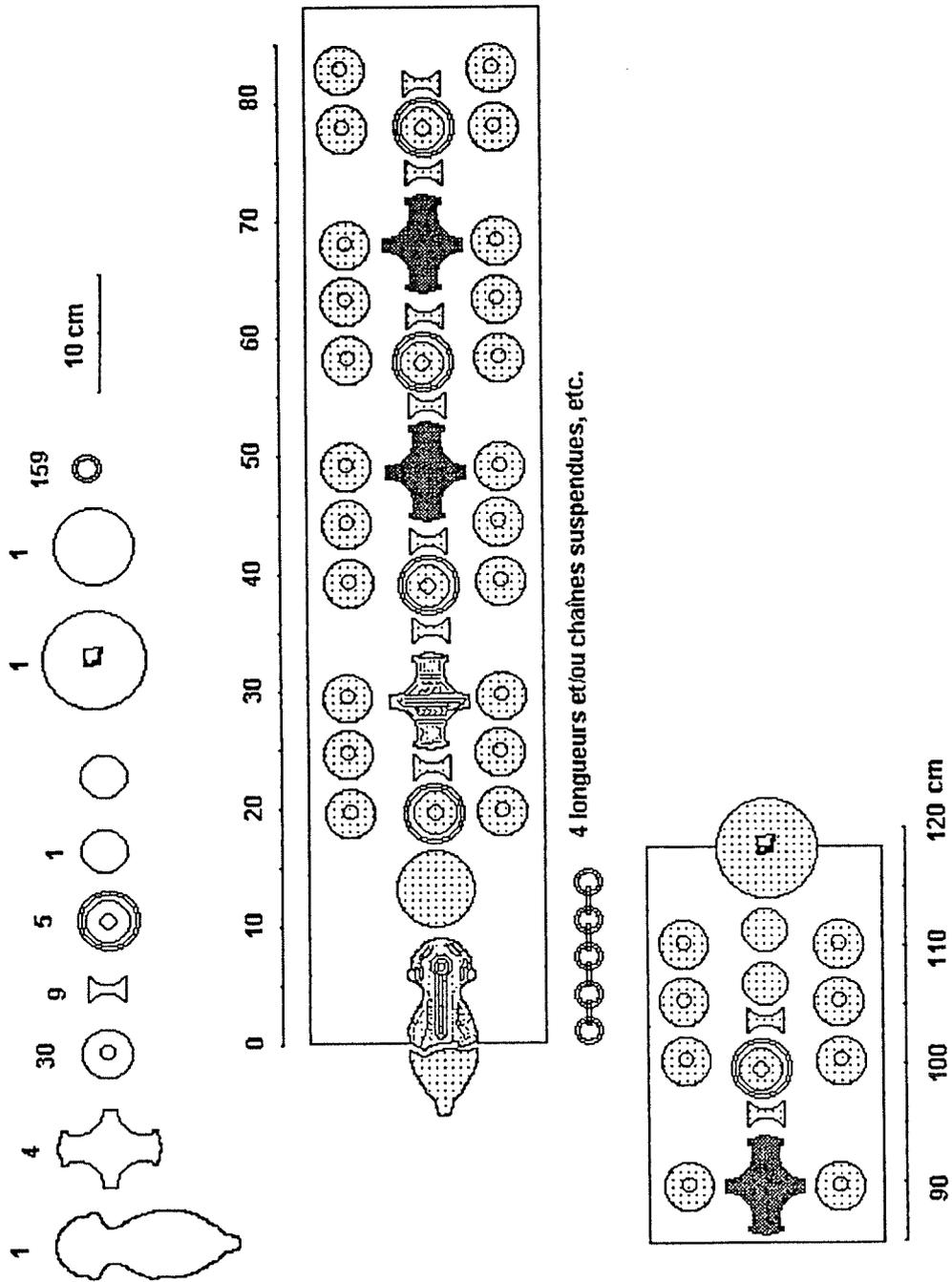


Fig. 3. Proposition schématique d'une organisation des éléments à crochets ou à bélière du dépôt d'Espédaillac (Lot) : la longueur de l'ensemble atteint 120 cm, ce qui en ferait une ceinture de manteau ou une ceinture à porter en oblique sur le torse.

agrafées sur une bande de cuir, et une agrafe de ceinture opposée à un système d'accrochage : plusieurs anneaux disposés côte à côte pour en régler la longueur - le cas est connu par exemple dans la tombe de Rive à Thonon (Audouze 1974) ou à tout autre système associant un disque appliqué. L'homogénéité des décors plaide pour qu'il s'agisse là de pièces associées. L'agrafe du ceinturon est de forme ovale, décorée d'incisions linéaires et ponctuelles, avec un mamelon comme les boutons ; une perforation malhabile a suppléé à son crochet brisé. Le disque perforé aurait pu laisser passer une passementerie confectionnée pour réaliser

avec l'agrafe la fermeture de la ceinture.

Nous pouvons également souligner les correspondances rythmiques des nombres d'éléments en bronze du dépôt qui pourraient indiquer un ensemble cohérent. Un exemple schématique de composition logique de toutes les pièces découvertes est présenté (fig. 3).

Enfin, le fait que la plupart des anneaux ait été décorée de fines incisions laissent à penser qu'ils pouvaient constituer un ornement composite, éventuellement liés par des fils, correspondant à la ceinture ou non.

II - LE DÉPÔT D'ESPÉDAILLAC DANS SON CONTEXTE RÉGIONAL

Le dépôt d'Espédaillac était constitué de 212 objets dont principalement 159 anneaux et 47 boutons à bélière, et 5 agrafes ou appliques à griffes et un disque perforé. M. Lorblanchet en a décrit le contenu avec précision et notre propos n'est que de mettre en évidence, au-delà d'une présentation de pièces pour la plupart inédites, quelques données comparatives réunies depuis 1965.

Cette petite collection d'objets en bronze confirme l'importance de la diffusion de la métallurgie d'origine ou de type continental ou alpin à la fin de l'Age du bronze en Quercy (objets ou modèles). Le phénomène prend alors une certaine importance ; tend-il à supplanter des approvisionnements atlantiques qui touchaient la région jusqu'alors ? On pourrait ainsi signaler une épée et une pointe de lance de Roucadour (Thémines) attribuées au groupe de Rosnoën et datées de la fin du Bronze moyen. Pour minimiser l'idée d'apports métalliques continentaux suppléants des productions occidentales développées, on a avancé que des ateliers occidentaux aquitains (Mohen 1977, Clottes et Costantini 1976, Roussot-Larroque 1988) ont pu réaliser certains objets en s'inspirant ou en copiant des productions orientales comme pour l'épée à languette tripartite de Souillac (Lot). Tel est peut-être aussi le sens de la présence des quatre appliques et de l'agrafe de même

facture à Espédaillac. Il semble en tout cas que le phénomène dépasse largement le cadre des petites parures de bronze et ne puisse être totalement réduit à un schéma simple. Ainsi, dès le Bronze final II a les influences orientales anciennes (Rhin-Suisse-France Orientale, RSFO) sont aussi attestées par la présence d'une épée de type Letten, type probablement plus ancien que celui voisin d'Erbenheim auquel l'épée avait été attribuée, à Roucadour : ce type d'objet aurait pu (Bonnamour 1984) avoir été réalisé en Mâconnais, dans la vallée de la Saône.

En tout état de cause, les groupes culturels régionaux étaient en étroite relation avec le domaine oriental de la France et les régions proches. Ainsi les céramiques à cannelures et mamelons cerclés, ou à cannelures obliques, du porche de la grotte des Escabasses (Thémines) (Lorblanchet, Genot, 1972) ou de Roucadour (Niederlender, Lacam, Arnal 1965) rattachent indéniablement le Quercy (la question étant moins nette pour sa partie sud, le causse de Limogne, et la Grésigne) à l'ensemble culturel de l'Est de la France. C'est le cas également à la grotte Sindou (Sénaillac-Lauzès) datée du bronze final III b (Briois 1984). Au Bronze final IIIa, le style Rhin-Suisse-France Orientale (RSFO) est toujours présent dans ses manifestations les plus caractéristiques à la grotte de Damis

(Rocamadour), à Capdenac-le-Haut (Clottes Costantini 1976), au Noyer à Esclauzels (Clottes Lorblanchet 1972), à Roucadour, aux Escabasses (Thémines), à la grotte aux poteries (Vers), à l'Igue blanche (Sauliac), au Puy d'Issolud (Vayrac), etc. Les sites du Quercy, comme ceux d'Aquitaine, paraissent donc depuis longtemps en étroite relation avec

le monde oriental de l'Europe (Millotte 1963, Roussot-Larroque 1988), alors que plus au sud ces influences semblent diluées, particulièrement à la fin de cette période.

* Centre d'Anthropologie, EHESS - CNRS
- Collège de France - Université Toulouse
III P. Sabatier

BIBLIOGRAPHIE

AUDOUZE F. (1974-1976) : Les ceintures et ornements de ceintures de l'âge de bronze en France, *Gallia-Préhistoire*, 17, p. 219-283, 13 fig. ; 19, p. 69-172, 26 fig.

ARNAL J. COUCHARD L. LORBLANCHET M. 1969. La grotte de Roucadour (Thémines, Lot), *Archivo de Prehistoria Levantina*, XII, 1969, p. 55-91, 8 fig., 8 pl.).

BARRIERE C. (1974) : Rouffignac (Dordogne), l'archéologie, Travaux de l'Institut d'Art Préhistorique de l'Université de Toulouse-Le-Mirail, t. 16, fasc. 2, p. 1-210, 96 fig., 34 pl.

BARRIERE C. (1975) : Rouffignac (Dordogne), l'archéologie, Travaux de l'Institut d'Art Préhistorique de l'Université de Toulouse-Le-Mirail, t. 17, p. 3-83, fig 97-150.

BONNAMOUR L. (1984) : Chronique archéologique. Mémoire de la société d'Histoire et d'Archéologie, Chalons-sur-Saône, 44, p. 13-20, 4 fig.

BRIOIS F. (1984) : La grotte Sindou, Sénailac-Lauzès (Lot). Rapport du sauvetage programmé 1983. *Travaux de l'institut d'Art Préhistorique de l'Université de Toulouse-Le Mirail*, t. XXVI, pp. 440-450, 9 fig.

CLOTTE J. (1969) : *Le Lot Préhistorique. Inventaire préhistorique et protohistorique (des origines au Premier Age du Fer inclus)*. Société des Etudes Littéraire Scientifiques et Artistiques du Lot, Cahors. 285 p. 46 fig.

CLOTTE J. (1971) : Le Lot Préhistorique, additions et corrections, *Bulletin de la Société d'Etudes Littéraires, Scientifiques et Artistiques du Lot*, janvier-mars, supl au 1er fasc, p. 298-302, 4 fig.

CLOTTE J. et CONSTANTINI G. (1976) : Les Civilisations de l'âge du Bronze dans les Causses. *La*

Préhistoire Française, IX ème congrès de l'U.I.S.P.P., CNRS ed., Nice, p. 470482, 6 fig.

CLOTTE J. et LORBLANCHET M. (1969-1972) : La grotte du Noyer (Esclauzels, Lot) (note préliminaire.) congrès préhistorique de France, 19ème session, Auvergne, p. 145-164

CORDIER G. (1996) : *Le dépôt de l'Age du bronze final du petit-villatte à Neuvy-sur-Barangeon (Cher) et son contexte régional, Joué-lès-Tours, 1996, 106 p., 56 fig. VI pl.*

LORBLANCHET M. 1965 : La cachette de bronze d'Espédaillac, cause de Gramat (Lot). *Bulletin de la Société des Etudes Littéraires, Scientifiques et Artistiques du Lot*, t. LXXXVI, p. 113-122, 1 fig.

LORBLANCHET M., GENOT L. (1972) : Quatre années de recherches préhistoriques dans le Haut-Quercy (1967-1971), bulletin de la société des Etudes littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, t. 93, fasc. 2, p. 71-153, 42 fig.

MILLOTTE J.P. (1963) : La place du Massif central dans la France protohistorique, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 60, p. 663-687, 8 fig.

MOHEN J.-P. (1977) : L'âge de bronze dans la région de Paris, ed. Des musées Nationaux, Paris, 263 p., ill.

NIEDERLENDER A., LACAM R., ARNAL J. (1967) : *Le gisement néolithique de Roucadour*, *Gallia Préhistoire*, III° suppl., Paris, 206 p., 42 fig., XVI pl.

ROUSSOT-LARROQUE J. (1988) : Le Rhin-Suisse-France Orientale et l'Aquitaine, P. Brun et C. Mordant (dir), *Le groupe Rhin-Suisse-France Orientale et la notion de Civilisation des Champs d'Urnes*, Actes du Colloque international de Nemours, 1986, *Mémoire du Musée de Préhistoire d'Ile de France*, n° 1 p. 481-511, 15 fig.